



Conseil de sécurité

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

New York, le 11 décembre 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie M. Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, pour son intervention. J'ai également pris note des remarques de Madame Mary Ann Wright.

La réunion d'aujourd'hui est une énième tentative de la part de la Russie de se décharger de la responsabilité de la guerre contre l'Ukraine et de ses conséquences.

Une fois de plus, le récit présenté ignore que l'agression militaire contre l'Ukraine constitue une grave violation de la Charte des Nations unies. La Russie n'a pas seulement attaqué un Etat membre, mais aussi le droit international et le multilatéralisme dans son ensemble.

Il n'y a aucun doute sur qui est l'agresseur et qui est l'agressé.

Comme nous l'avons réaffirmé lors des sept précédentes réunions portant sur les livraisons d'armes cette année, l'Ukraine a le droit, en vertu de la Charte des Nations unies, d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Nous rappelons qu'il est impératif de mettre en œuvre de manière efficace et globale les conventions et instruments multilatéraux relatifs aux transferts d'armes. Tous les États ont la responsabilité de s'acquitter de leurs obligations. En particulier, les résolutions pertinentes de ce Conseil, y compris les résolutions 1718 (2006) et 2231 (2015), doivent être respectées.

Les efforts pour parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine – toujours sur la base de la Charte des Nations unies – doivent être poursuivis. La Suisse s'engage activement en faveur de cet objectif. Pour favoriser un règlement pacifique, nous continuons d'exhorter la Russie à cesser toutes les opérations de combat et à retirer toutes ses troupes du territoire ukrainien.

Monsieur le Président,

Avec l'arrivée de l'hiver et les attaques continues contre les infrastructures vitales, le sort de la population civile risque de s'aggraver. Cette situation est particulièrement dangereuse pour les enfants et les autres personnes vulnérables, y compris les personnes âgées, malades et atteintes de handicaps. Nous exhortons à nouveau toutes les parties à épargner la population

et les infrastructures civiles, et à faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire dans toute l'Ukraine. Parallèlement à l'aide humanitaire, un processus de reconstruction inclusif et participatif doit être appuyé. Le déminage, dont la Suisse a fait une priorité en Ukraine, est une condition préalable à celui-ci et urgent.

En outre, il est crucial que les dommages causés par la guerre soient enregistrés et que justice soit rendue aux victimes. La lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves est une priorité pour la Suisse et nous soutenons les efforts en faveur de la reddition des comptes. Ceci concerne également les auteurs de crimes d'agression, qui doivent répondre de leurs actes. C'est dans cette perspective que la Suisse s'est engagée à soutenir la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine.

Je termine en réitérant que l'agression militaire russe contre l'Ukraine ne peut pas être justifiée.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President,

I thank Mr Ebo, Deputy High Representative for Disarmament Affairs, for his speech. I have also taken note of Mary Ann Wright's remarks.

Today's meeting is yet another attempt by Russia to deflect from its responsibility for the war against Ukraine and its consequences.

Once again, the narrative presented ignores the fact that the military aggression against Ukraine constitutes a grave violation of the UN Charter. Russia has not only attacked a member state, but also international law and multilateralism as a whole.

There's no doubt about who's the aggressor and who's the aggrieved.

As we reaffirmed at the seven previous meetings on arms deliveries this year, Ukraine has the right under the UN Charter to ensure its security and defend its territorial integrity and sovereignty.

We reiterate that it is imperative to implement multilateral conventions and instruments on arms transfers effectively and comprehensively. All States have a responsibility to fulfill their obligations. In particular, the relevant resolutions of this Council, including resolutions 1718 (2006) and 2231 (2015), must be respected.

Efforts to achieve a comprehensive, just and lasting peace in Ukraine - always on the basis of the UN Charter - must be pursued. Switzerland is actively committed to this goal. To promote a peaceful settlement, we continue to urge Russia to cease all combat operations and withdraw all its troops from Ukrainian territory.

Mr President,

The plight of civilians risks worsening with the onset of winter and continued attacks on vital infrastructure. This situation is particularly dangerous for children and other vulnerable people, including the elderly, sick and disabled. We again urge all parties to spare the civilian

population and infrastructure, and to facilitate the rapid and unimpeded delivery of humanitarian aid throughout Ukraine.

Alongside humanitarian aid, an inclusive and participatory reconstruction process must be supported. The clearance of mine-contaminated land is urgent and a precondition for the country's recovery.

Furthermore, it is crucial that the damage caused by the war is recorded and that justice is done to the victims. The fight against impunity for the most serious crimes is a priority for Switzerland, and we support efforts to ensure accountability. This also applies to the perpetrators of crimes of aggression, who must answer for their actions. This is why Switzerland is committed to supporting the creation of a special tribunal for the crime of aggression against Ukraine.

Let me conclude by reiterating Russia's military aggression against Ukraine cannot be justified.

I thank you.